



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212900294-20261001-D_2026_68-DE

L'an deux mil vingt - six le jeudi 1^{er} octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mme Annie LE GUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	15
Représentés	0
Absents	0
Votant	15

Sur convocation dématérialisée du 22 septembre 2026

Etaient présents : Annie LE GUEN, Carole ROPARS, Bernard CREN, Hélène PLUSQUELLEC, Pierre-Yves QUILTU, Thérèse THOMAS, Sylvie HOURMAND, Jean-Yves GUEVEL, Tiphaine TROMEUR, Justine HAMON, Laurine KERANGUYADER, Fabien VEGUER, Mickael THOMAS, Romain LE COËNT, Mathis TALEC

Secrétaire de séance : Hélène PLUSQUELLEC

D.2026-68 – Extension de la zone Natura 2000 Vallée de l'Aulne – Avis du conseil municipal

Madame La Maire présente au Conseil Municipal le projet de modification du périmètre du site Natura 2000 Vallée de l'Aulne.

L'extension du périmètre du site Natura 2000, portée par l'EPAGA (établissement public d'aménagement et de gestion de l'Aulne), a pour objectif d'inclure certains bassins versants de l'Aulne porteurs d'enjeux écologiques forts centrés autour des poissons migrateurs, des chiroptères et la mulette perlière.

En application des dispositions des articles L.414-1 et R.414-3 du code de l'environnement ce projet de modification du périmètre du site Natura 2000 « Vallée de l'Aulne », il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport de l'EPAGA et de donner un avis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par :

4 voix favorable

Et 11 abstentions (*Bernard CREN, Hélène PLUSQUELLEC, Pierre-Yves QUILTU, Thérèse THOMAS, Sylvie HOURMAND, Jean-Yves GUEVEL, Laurine KERANGUYADER, Fabien VEGUER, Mickael THOMAS, Romain LE COËNT, Mathis TALEC*)

Le conseil municipal, donne un avis favorable.

La secrétaire de séance,
Hélène PLUSQUELLEC

Le 02 octobre 2026
Pour extrait certificat conforme
La maire,
Annie LE GUEN